



## **Spiridon**

Rapport Annuel de Gestion

31 décembre 2019

## **Politique de Gestion du fonds**

### Scénario économique

L'année 2019 s'est caractérisée par un très fort rebond des indices boursiers sur toutes les grandes places financières. Cette hausse a été alimentée par la fin de la politique restrictive engagée par la réserve fédérale américaine, les investisseurs étant soulagés que la hausse des taux soit interrompue. De plus, les perspectives d'une signature d'un accord commercial entre les USA et la Chine ont redonné l'espoir d'une amélioration de la croissance mondiale. Enfin la large victoire de Boris Johnson aux élections législatives anticipées a permis de chasser le spectre d'un hard brexit dévastateur au Royaume Uni et dans le reste de l'Europe

Sur le marché obligataire, le volt face de la réserve fédérale a entraîné une très forte détente des taux d'intérêt à long terme, notamment en Europe. Les taux à dix ans de l'Allemagne et de la France sont ainsi passés en territoire négatif.

Si la croissance mondiale est restée globalement positive, de nombreuses disparités sont apparues. Ainsi la production industrielle et les investissements ont beaucoup ralenti, alors que les exportations de nombreux grands pays comme la Chine et les USA ont baissé, avec notamment l'impact des tensions commerciales et la transition technologique en cours dans l'automobile. La consommation a par contre compensé partiellement ces difficultés, la confiance des consommateurs restant bien orientée. Ceci est dû en grande partie à une baisse de l'inflation et à des politiques fiscales de soutien en Chine, aux USA, en France...

Les matières premières, notamment le pétrole ont profité de ces meilleures perspectives économiques durant la deuxième partie de l'année. Par contre les marchés des changes sont restés globalement calmes durant l'année, la livre anglaise se faisant remarquer en fin d'année par un vif rebond par rapport aux grandes monnaies internationales.

### Stratégie d'investissement

Spiridon a été majoritairement investi sur des fonds de grandes valeurs de croissance pour la partie actions. Nous avons notamment favorisées certaines tendances qui nous paraissent très porteuses pour les années futures, comme celle des Millennials. Cette génération totalement digitalisée est en train de révolutionner le modèle économique de la majorité des sociétés dans le monde, et permet aux entreprises les plus agiles d'accroître leurs perspectives de développement. A cet égard, les fonds Athymis Millennial et Athymis Millennial Europe auront réalisé de très bonnes performances en 2019. De même, la thématique croissance dans sa globalité a été très bien accompagnée avec les fonds BL Equities Europe, Comgest Growth Japan, et Amilton Small Caps. Après un très bon début d'année sur la majorité de nos fonds actions, nous avons décidé d'être légèrement sous-pondérés sur cette classe d'actifs par rapport aux indicateurs de référence.

Au regard d'une grande volatilité sur les trois premiers trimestres de l'année, le fonds a parfois affiché jusqu'à 10% de cash en première partie de l'année. Notre sensibilité sur la poche obligataire est restée relativement faible, tout en recherchant de la liquidité et une bonne qualité de signature sur les actifs sous-jacents. Nous avons ainsi allégé régulièrement la poche haut rendement du fonds. Cette dernière est à présent limitée à travers des expositions réduites dans les fonds Sunny Euro Strategic, Tikehau Taux Variable et Trusteam Optimum. Nos convictions fortes sur les fonds Pimco GIS Income (plus de 8% du fonds) et DPAM L-Bonds ont payé. En revanche nous avons sous-performé avec le fonds CPR Focus Inflation qui a été pénalisé par la très forte baisse des taux longs durant l'année. Nous avons

cependant maintenu notre position sur cette position car nous pensons que la période de forte baisse des taux longs est sans doute derrière nous au regard d'un rebond des indicateurs avancés.

Notre pondération en gestion alternative est restée relativement stable durant l'année, avec près de 17% du fonds, concentrés sur Artemis Lux, Exane Overdrive et Helium Performances. Nos choix se sont concentrés sur des fonds ayant globalement une véritable exposition neutre, et une capacité à faire un bon stock-picking dans la durée.

### Perspectives

Malgré un fort rebond des marchés actions sur toutes les grandes places en fin d'année dernière, nous pensons que certains secteurs et valeurs ont encore un important potentiel de performance en 2020, à la faveur de bases de comparaison plus favorables, et d'un climat d'incertitudes moins défavorable sur le plan économique.

Les taux d'intérêt pourraient légèrement remonter à la faveur d'une reprise des indicateurs avancés, d'où notre faible sensibilité. Mais nous pensons que les pressions sur les prix constatées dans beaucoup de secteurs constituent un frein à un vrai retour de l'inflation dans les grandes économies développées.

### Performances de l'OPC

Le fonds clôture l'année sur une performance de 5.73 % en 2019 contre 10.66 % pour son indice de référence.

*La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC*

### Indication sur les mouvements intervenus et les instruments financiers détenus en portefeuille.

Nous vous informons que nous avons recouru aux OPCVM du groupe en 2019.

Fonds	Date	Souscriptions	Rachats
Athymis Millennial I	02/01/2019		350

Sur Spiridon, voici le nombre de parts détenues sur des OPCVM du groupe au 31/12/2019.

Athymis Millennial Europe I : 2499 parts

Athymis Better Life : 1500 parts

Athymis Millennial : 800 parts

Le fonds détient au 31/12/2019, 23,339 parts du fonds SLPG Short Bonds Cantonement.

L'investissement dans le fonds représente 0,72% de l'actif net au 31/12/2019.

Le fonds SLGP Short Bond I (FR0011683093) détenait des positions sur la société Rallye. Le jeudi 23 mai 2019, dans un communiqué de presse publié après la clôture du marché, Rallye a annoncé avoir demandé et obtenu par jugement du Tribunal de commerce de Paris, l'ouverture d'une procédure de sauvegarde. Celle-ci a suspendu le paiement des dettes pour les 6 prochaines mois (ce délai étant expansible jusqu'à 18 mois) et doit permettre de renégocier les termes de la dette.

La société de gestion (Swiss Life Gestion privée) a décidé de scinder le FCP SLGP Short Bonds en deux fonds FCP en date du 24 mai 2019 : SLGP Short Bonds (FR0011683093) et SLGP Short Bonds Cantonnement (FR0013428539). L'objectif de la société de gestion est d'isoler les billets de trésorerie Rallye qui ne peuvent plus être valorisés. Le fonds de cantonnement créé n'émettra pas de nouvelles parts ; il n'y aura pas de commercialisation de ce FCP créé, uniquement pour rembourser les porteurs après cession de tous les actifs non liquides.

### **Méthode du calcul du risque global**

Athymis utilise la méthode de calcul de l'engagement (linéaire).

### **Information sur prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et qualité de gouvernance (critères dits « ESG »)**

Athymis Gestion ne prend pas en compte les critères ESG dans le processus de gestion de ses OPCVM de multi gestion.

### **Information relatives aux instruments financiers du groupe**

Commission de surperformance :

Les frais facturés aux FCP se composent d'une commission supplémentaire variable égale à 15% de la performance du FCP supérieur à une performance supérieur à 4% net (après imputation des frais de gestion fixe).

La commission de surperformance est plafonnée à 1.8% de l'actif net.

Ces frais de gestion variables sont provisionnés à chaque publication de la VL. En cas de sous performance une reprise de provision est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variable est définitivement acquise à la société de gestion à la fin de chaque exercice.

### **Renvoi au compte rendu relatif au frais d'intermédiation**

Non applicable

### **Renvoi au site internet pour précisions concernant la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent des services (sélection des intermédiaires).**

La procédure de sélection des intermédiaires est disponible sur demande auprès d'Athymis Gestion ou sur le site de la société de gestion : <http://athymis.fr/directive-mif.html>

### **Politique rémunération de la société de gestion :**

ATHYMIS GESTION n'atteignant pas les seuils de 50 salariés ou de 1,25 milliards d'euros d'actifs sous gestion, la société de gestion n'est pas tenue de mettre en place un comité de rémunération. La politique de rémunération est déterminée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI.

La politique mise en place et appliquée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI, s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société, en charge :

- de la gestion des actifs ;
  - des fonctions support ;
  - des fonctions commerciales.
- 
- Fonctions commerciales : Nouveaux clients et nouveaux encours clients générés, rétention des clients existants, contribution aux initiatives commerciales, de marketing et de marketing digital, retours clients
  - Fonctions de gestion : Génération d'idées et pertinence de ces idées, qualité de la recherche, contribution commerciale, contribution aux publications.

Note : Les gérants ne peuvent en aucun cas prétendre à une quote-part des rémunérations commissions de surperformance générées par les fonds. Les commissions de performances sont en effet intégrées dans la rentabilité brute de l'entreprise et réparties suivant les critères développés supra. Il est en effet entendu que les dites rémunérations variables sont générées par un effort commun : performances des fonds, levée de capitaux, qualité des prestations des fonctions support.

- Fonctions support : qualité du service clients, qualité des prestations internes, qualité des contrôles, limitation des erreurs, initiatives aux services des clients et de la conformité

La procédure complète est disponible sur le site internet d'Athymis Gestion :

<http://athymis.fr/directive-mif.html>

La société de gestion applique le principe de la proportionnalité pour la rémunération de ses salariés.



T A L E N Z  
*Entreprendre est un art majeur*  
Audit • Expertise Comptable • Conseil

F I D O R G A u d i t

**FCP SPIRIDON**

**10, RUE NOTRE DAME DE LORETTE  
75009 PARIS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
Sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

**FIDORG AUDIT**

**COMMISSARIAT AUX COMPTES – AUDIT**

**62 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris - Téléphone : 01.40.16.79.80**

**FCP SPIRIDON**

**SOCIETE DE GESTION : ATHYMIS GESTION SA**

***10, RUE NOTRE DAME DE LORETTE***  
**75009 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

***FIDORG AUDIT***

***COMMISSARIAT AUX COMPTES – AUDIT***

***62 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris - Téléphone : 01.40.16.79.80***

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2019**

Aux porteurs de parts du FCP SPIRIDON,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SPIRIDON constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de part du FCP.

## Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris,

Le Commissaire aux Comptes  
**FIDORG AUDIT**  
Représenté par **Christophe CHARETON**

## Annexe au rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

*Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :*

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

## Bilan actif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Immobilisations Nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>4,599,918.41</b>	<b>4,334,797.36</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	<b>4,599,918.41</b>	<b>4,334,797.36</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	4,563,995.25	4,334,797.36
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	35,923.16	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>225,418.69</b>	<b>251,704.78</b>
Opérations de change à terme de devises	223,533.62	250,000.00
Autres	1,885.07	1,704.78
<b>Comptes financiers</b>	<b>398,004.68</b>	<b>469,068.69</b>
Liquidités	398,004.68	469,068.69
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>5,223,341.78</b>	<b>5,055,570.83</b>

## Bilan passif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>	-	-
<b>Capital</b>	<b>5,053,483.94</b>	<b>4,629,326.03</b>
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (a)</b>	-	-
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)</b>	<b>5,663.40</b>	<b>235,855.79</b>
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	<b>-80,293.92</b>	<b>-83,461.38</b>
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	<b>4,978,853.42</b>	<b>4,781,720.44</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>244,488.36</b>	<b>273,850.39</b>
Opérations de change à terme de devises	222,034.30	<b>251,048.81</b>
Autres	22,454.06	<b>22,801.58</b>
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>5,223,341.78</b>	<b>5,055,570.83</b>

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

**Hors-bilan**

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

## Compte de résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions et valeurs assimilées	7,870.41	7,863.98
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,218.62	169.83
Autres produits financiers	-	107.00
<b>TOTAL I</b>	<b>9,089.03</b>	<b>8,140.81</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-1,951.04	-1,913.71
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-1,951.04</b>	<b>-1,913.71</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I + II)</b>	<b>7,137.99</b>	<b>6,227.10</b>
<b>Autres produits (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-88,184.23</b>	<b>-89,960.92</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)</b>	<b>-81,046.24</b>	<b>-83,733.82</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>752.32</b>	<b>272.44</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>-80,293.92</b>	<b>-83,461.38</b>

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n°2014-01, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

## **Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion**

- 1.80% TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

## **Commission de surperformance**

15% maximum de la performance du fonds supérieure à la performance de l'indice composite 25% MSCI World / 75% Euro MTS 5-7 ans

- plafonnée à 1,8% de l'actif net
- déclenchée à 4% de performance calendaire nette

Les frais facturés au FCP se composent d'une commission supplémentaire variable égale à 15% de la performance du FCP supérieur à la performance de l'indice composite 25% MSCI World / 75% Euro MTS 5-7, la période de référence étant l'exercice du FCP.

La commission de surperformance prélevée est plafonnée à 1.8% de l'actif net moyen.

Ces frais de gestion variable sont provisionnés à chaque publication de la VL. En cas de sous-performance une reprise de provision est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variable est définitivement acquise à la société de gestion à la fin de chaque exercice.

Les frais de gestion variables sur rachats sont également provisionnés et acquis à la société de gestion, la date de rachat servant de référence de calcul. Ils sont définitivement prélevés à la fin de chaque exercice.

## **Rétrocession de frais de gestion**

Une dotation est calculée, à chaque calcul de valeur liquidative, sur la base d'un taux communiqué par la société de gestion.

## **Méthode de comptabilisation des intérêts**

Intérêts encaissés

## **Affectation des résultats réalisés**

Capitalisation

## **Affectation des plus-values nettes réalisées**

Capitalisation

## **Changements affectant le fonds**

Néant



## Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>4,781,720.44</b>	<b>5,205,540.68</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	-	-
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-75,995.19	-33,787.40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	51,801.25	267,040.78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-38,863.97	-7,298.33
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-	-148.50
Différences de change	-4,687.28	-26,417.75
<b>Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers</b>	<b>345,924.41</b>	<b>-539,475.22</b>
Différence d'estimation exercice N	372,702.15	26,777.74
Différence d'estimation exercice N-1	-26,777.74	-566,252.96
<b>Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
<b>Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Distribution de l'exercice antérieur sur résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation</b>	<b>-81,046.24</b>	<b>-83,733.82</b>
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>4,978,853.42</b>	<b>4,781,720.44</b>

## Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2019
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	599,436.18
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

## Complément d'information 2

		Exercice 31/12/2019	
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>		<b>Nombre de titres</b>	
<b>Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)</b>			
Nombre de titres émis		-	
Nombre de titres rachetés		597.64	
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>		<b>Montant (EUR)</b>	
Commissions de souscription acquises à l'OPC		-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC		-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées		-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées		-	
<b>Frais de gestion</b>		<b>Montant (EUR)</b>	<b>% de l'actif net moyen</b>
<b>Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)</b>			
Frais de gestion et de fonctionnement (*)		89,036.82	1.80
Commissions de surperformance		0.03	-
Autres frais		-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>		<b>852.62</b>	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2019
<b>Ventilation par nature des créances</b>	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	223,533.62
Autres débiteurs divers	1,885.07
Coupons à recevoir	-
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>225,418.69</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	222,034.30
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	22,454.06
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>244,488.36</b>

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2019
<b>Actif</b>	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	-
<b>Titres de créances</b>	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Passif</b>	
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	
<b>Opérations de couverture</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

## Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	398,004.68
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	398,004.68	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD
<b>Actif</b>	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	413,857.34
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	338,517.14
<b>Passif</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Dettes	222,034.30
Opérations temporaires sur titres	-
Comptes financiers	-
<b>Hors-bilan</b>	
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.



## Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-80,293.92	-83,461.38
<b>Total</b>	<b>-80,293.92</b>	<b>-83,461.38</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-80,293.92	-83,461.38
<b>Total</b>	<b>-80,293.92</b>	<b>-83,461.38</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5,663.40	235,855.79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>5,663.40</b>	<b>235,855.79</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	5,663.40	235,855.79
<b>Total</b>	<b>5,663.40</b>	<b>235,855.79</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	120.10	126.79	131.72	121.80	128.78
<b>Actif net (en k EUR)</b>	4,934.87	5,137.36	5,205.54	4,781.72	4,978.85
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	41,088.05	40,516.87	39,518.14	39,256.52	38,658.88

Date de mise en paiement	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	15.96	0.90	4.05	6.00	0.14
<b>Capitalisation unitaire sur résultat</b>					
Parts C	-1.98	-2.35	-2.46	-2.12	-2.07

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2019

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Titres d'OPC</b>				<b>4,599,918.41</b>	<b>92.39</b>
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne</b>				<b>4,563,995.25</b>	<b>91.67</b>
AMILTON SMALL CAPS-I	4.02	24,582.51	EUR	98,821.69	1.98
ARTEMIS LUX-US ABS R-BAEURH	199,681.07	1.00	EUR	199,201.84	4.00
ATHYMIS BETTER LIFE 01C	1,500.00	112.53	EUR	168,795.00	3.39
ATHYMIS MILLENNIAL EUROPE	2,499.00	128.82	EUR	321,921.18	6.47
ATHYMIS MILLENNIAL 13C	800.00	135.90	EUR	108,720.00	2.18
BL EQ EUROPE BC SHS B CAP	30.00	8,466.93	EUR	254,007.90	5.10
COMGEST GROWTH JPN-EUR IHACC	10,900.00	11.87	EUR	129,383.00	2.60
CPR FOCUS INFLATION-I	2,400.80	139.06	EUR	333,855.67	6.71
EXANE FUNDS 1 - EXANE OVERDRIVE FUND AAC	22.01	13,911.53	EUR	306,192.78	6.15
HELIUM FUND-HELIUM PERF-S	287.62	1,269.82	EUR	365,225.34	7.34
LYXOR CORE IBOXX TRSR 5-7Y	1,583.00	101.17	EUR	160,152.11	3.22
M GLOBAL CONVERTIBLES-IC	236.16	511.36	EUR	120,762.78	2.43
PETERCAM L- BDS EMK SUSTAN-E	1,860.00	109.40	EUR	203,484.00	4.09
PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC	29,722.00	15.63	USD	413,857.34	8.31
SCHRODER ISF EM DBT A R-CAC EUR	3,032.00	30.79	EUR	93,346.79	1.87
SLGP SHORT BONDS-I	3.34	19,211.21	EUR	64,146.23	1.29
SUNNY EURO STRATEGIC-I	175.00	1,509.33	EUR	264,132.75	5.31
TIKEHAU TAUX VARIABLE-A ACC	2,529.08	126.32	EUR	319,473.39	6.42
TRUSTEAM OPTIMUM-B	871.70	172.12	EUR	150,037.00	3.01
UNION PLUS	2.57	190,069.44	EUR	488,478.46	9.80
<b>Autres organismes non européens</b>				<b>35,923.16</b>	<b>0.72</b>
SLGP SHORT BOND FPS	23.34	1,539.19	EUR	35,923.16	0.72
<b>Créances</b>				<b>225,418.69</b>	<b>4.53</b>
<b>Dettes</b>				<b>-244,488.36</b>	<b>-4.91</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>398,004.68</b>	<b>7.99</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>				<b>4,978,853.42</b>	<b>100.00</b>